

5. JUL. 2004 8:27

FERRY ALAIN

N°182 P.1/4



Alain FERRY  
Député de la 6ème Circonscription du Bas-Rhin  
Maire de Wisches-Hersbach

Frédéric BIERRY  
Conseiller Général  
Maire de Schirmeck  
REPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

## TÉLÉCOPIE

Date : 05 juillet 2004  
à l'attention de : Monsieur ou Madame le Maire  
émetteur : secrétariat parlementaire Alain FERRY  
Nombre de pages : (y compris celle-ci)

Monsieur le Maire, Cher Collègue,  
Madame le Maire, Chère Collègue,

Suite aux événements survenus tout près de chez nous, après les décès tragiques de Jeanne-Marie, Edwige et Julie, la population exprime son sentiment de révolte face à la libération anticipée d'individu dangereux.

A la demande de la famille de Julie, une marche silencieuse est organisée SAMEDI 10 JUILLET 2004 à Colmar. Afin d'informer le maximum de personnes de cette démarche, la famille a souhaité diffuser un texte que je vous transmets ci-joint.

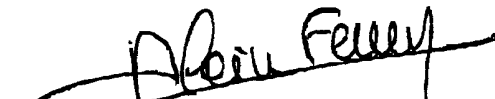
La population et les élus sont appelés à soutenir les familles en deuil. Cependant, nous demandons aux élus qui s'associeront à cette marche de ne pas porter leur écharpe tricolore, conformément aux vœux des parents de Julie.

Par ailleurs, en tant que député et conseiller général, et en collaboration avec Maître MOSER, avocat de la famille, nous allons interpeller Monsieur Dominique PERBEN, Garde des Sceaux. En effet, nous estimons qu'une réflexion doit être menée, suivie d'actes concrets pour empêcher la libération anticipée d'individu notoirement dangereux pour la société.

Il sera possible à tous de signer une motion qui reprendra les termes de ce courrier. A cet effet, nous joignons un exemplaire de cette motion afin que ce texte soit mis à la disposition de vos concitoyens dans votre mairie. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faxer les signatures en retour vendredi soir.

Vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions de croire, Cher(e) Collègue, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

  
Frédéric BIERRY

  
Alain FERRY